

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 06259
Numéro SIREN : 572 062 594
Nom ou dénomination : GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 65951

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN
27, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 11 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 11 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Belet

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

COMPTES ANNUELS

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	A	329 131	329 096
Immobilisations corporelles	B	80 825	71 426
Immobilisations financières	C	4 318	4 218
ACTIF IMMOBILISE		414 274	404 740
Stocks de marchandises et matières premières	D	27 727	30 739
Créances clients et comptes rattachés	E	16 984	16 189
Autres créances	F	181 027	164 993
Disponibilités	G	43 432	34 262
Comptes de régularisation	H	2 298	417
ACTIF CIRCULANT		271 468	246 600
TOTAL ACTIF		685 742	651 340

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Capital social		217 405	217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 006	42 006
Réserves		21 747	21 747
Report à nouveau		83 143	76 178
Résultat de l'exercice		103 730	96 671
Acompte sur dividendes		(89 706)	(89 706)
Provisions réglementées	J	6 065	5 829
CAPITAUX PROPRES	I	384 390	370 130
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	J	3 429	9 246
Dettes financières	K/L	95	2 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	L	218 820	200 519
Autres dettes	L	79 008	69 396
DETTES	L	297 923	271 964
TOTAL GENERAL		685 742	651 340

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises HT			
- Détail		1 537 363	1 511 619
- Ventes restauration		9 691	126
- Gros			238
Production vendue de services HT		66 939	57 857
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	M	1 613 993	1 569 840
Reprises de provisions et amortissements		2 365	2 568
Autres produits d'exploitation		2 056	1 793
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 618 414	1 574 201
Coût d'achat des marchandises vendues		(1 037 535)	(998 440)
Charges de personnel		(91 138)	(88 068)
Autres charges d'exploitation		(303 507)	(295 404)
Impôts et taxes		(13 448)	(13 401)
Dotations aux amortissements		(14 942)	(16 843)
Dotations aux provisions		(2 689)	(2 424)
CHARGES D'EXPLOITATION		(1 463 259)	(1 414 580)
RESULTAT D'EXPLOITATION		155 155	159 621
RESULTAT FINANCIER	N	1 344	(749)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		156 499	158 872
RESULTAT EXCEPTIONNEL	O	7 687	(5 820)
PARTICIPATION DES SALARIES		(9 520)	(8 368)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	P	(50 936)	(48 013)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		103 730	96 671
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)		196,58	183,20

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net total	103 730	96 671
Dotations nettes aux amortissements et provisions	9 340	21 080
Elimination des plus ou moins values de cessions		3 451
Elimination du boni de confusion TUP Galfa Restauration	(1 983)	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	111 087	121 202
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	24 049	(3 542)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	135 136	117 670
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24 375)	(12 272)
Acquisitions d'immobilisations financières	(453)	(318)
Cessions et réductions d'immobilisations	305	3 327
Variation des créances et dettes sur immobilisations	6 319	(2 477)
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(18 204)	(11 740)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	(89 706)	(89 706)
Variation des dettes financières		
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENT	(89 706)	(89 706)
FLUX NET SUR COMPTES COURANTS	(16 007)	(12 549)
VARIATION DE LA TRESORERIE	11 219	3 675
Trésorerie à l'ouverture	32 213	28 538
Trésorerie à la clôture	43 432	32 213
VARIATION DE LA TRESORERIE	11 219	3 675
DEFINITION DE LA TRESORERIE		
Disponibilités (Note G)	43 432	34 262
Découverts bancaires et emprunts court terme (Note K)		(2 049)
TRESORERIE	43 432	32 213

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement 2018-02 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.1. Fonds commercial

Le fonds commercial est inscrit au bilan pour sa valeur d'apport. Un examen de sa valeur est effectué à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

1.1.2. Logiciels

Les logiciels sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'apport.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire, sur une durée de 1 an.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Agencements et aménagements des constructions10 / 20 ans
- Agencements commerciaux 3 / 10 ans
- Matériel de vente, de manutention, de stockage 3 / 10 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier.....3 / 10 ans

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « provisions réglementées ».

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1.3.1. Participations

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'achat hors frais accessoires, ou par la valeur d'apport.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise, laquelle s'entend de la quote-part des capitaux propres compte tenu des plus-values latentes sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.3.2. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

1.4 STOCKS DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES

La méthode de valorisation des stocks est le coût de revient unitaire pondéré.

Le coût de revient des marchandises comprend le prix d'achat, majoré des frais logistiques (transport et manutention) et frais accessoires, diminués des avantages obtenus.

L'inventaire est contrôlé au moins une fois par an par un inventaire physique ; il est tenu compte, pour l'établissement des comptes annuels, d'une estimation de la démarque inconnue entre la date de l'inventaire physique et la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est constatée si la valeur probable de réalisation des marchandises est inférieure à la valeur comptable.

1.5 CREANCES

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires représentant l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire inscrit à l'actif du bilan.

1.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

1.8 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET AUTRES PASSIFS SOCIAUX

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel ainsi qu'une probabilité de départ à 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les employés. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Le taux d'actualisation des engagements retenu au 31 décembre 2019 est de 0,9% contre 1,7% au 31 décembre 2018.

Les engagements ne donnent pas lieu à provisionnement mais figurent en hors bilan.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel comprend :

- Les plus ou moins values de cession sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- Les incidences des contrôles fiscaux et des contentieux fiscaux.
- Les dotations et reprises de provisions règlementées.

1.10 IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'avenant à la convention d'intégration fiscale, dont la société mère est la société S.A.S. MOTIER, prenant effet à compter du 1er janvier 2018, prévoit que la société participe à la charge globale d'impôt du Groupe en fonction de ses résultats. Corrélativement, l'économie d'impôt liée à son résultat en période déficitaire lui est réallouée.

La Société a comptabilisé, sur l'exercice 2019, une charge d'impôt de 55 119 K€.

1.11 CREDIT D'IMPOT COMPETIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE de l'exercice 2018, soit 2 644 K€, a essentiellement permis de financer les investissements de la société.

1.12 RESULTAT PAR ACTION

Les résultats par action sont déterminés conformément aux recommandations faites par l'ordre des Experts Comptables (n° 27).

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions existant au cours de l'exercice.

1.13 INFORMATION SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le financement des dépenses engagées au titre du CPF étant externalisé, la Société ne dispose plus de cette information.

**1.14 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

S.A. des Galeries Lafayette
40, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Elle-même, détenue à 99,03 % par :
Motier SAS
40, Boulevard Haussmann- 75009 Paris

2 FAITS MARQUANTS

2.1 DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'actionnaire unique a confirmé, en date du 28 juin 2019, le dividende mis en paiement le 14 décembre 2018, d'un montant de 89 706 K€ soit 170 € par action.

Par décision du Président en date du 13 décembre 2019, la société a mis en paiement, le 16 décembre 2019, un acompte sur dividendes d'un montant de 89 706 K€, soit 170 € par action.

2.2 TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision en date du 27 juin 2019, la Société a, en sa qualité d'associée unique, prononcé la dissolution anticipée sans liquidation de la société Galfa Restauration, avec transmission universelle de son patrimoine à l'associée unique, à effet du 31 juillet 2019 et avec un effet rétroactif sur le plan fiscal au 1er janvier 2019. Le montant de l'actif net transmis s'élève à 2 031 K€.

La Société a résilié les contrats de location gérance consentis à la société Galfa Restauration et repris en direct l'exploitation de l'activité restauration au 1er janvier 2019.

3 EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

EPIDEMIE DE COVID-19 (CORONAVIRUS)

L'épidémie de COVID-19 (coronavirus) a fortement impacté les activités des magasins de la Société GL Haussmann.

Néanmoins, il est trop tôt, à ce jour, pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie sur les comptes de l'exercice 2020 compte tenu des incertitudes pesant sur le redémarrage de l'exploitation, lié en grande partie à la reprise, non encore effective, de l'activité touristique en France et à l'étranger.

Pour participer à l'effort collectif contre l'épidémie, et conformément aux directives du gouvernement, la Société a fermé ses magasins du boulevard Haussmann à compter du dimanche 15 mars. Ils ont réouvert à la clientèle le samedi 30 mai.

Il est précisé que la Société bénéficie des dispositions gouvernementales en matière d'aide aux entreprises.

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE A - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
VALEURS BRUTES				
Concessions, brevets, licences, marques	96	31		127
Fonds commercial (1)	329 000			329 000
Logiciels	17	16		33
Autres	671			671
TOTAL	329 784	47		329 831
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Logiciels	17	12		29
Autres	671			671
TOTAL	688	12		700
VALEURS NETTES	329 096	35		329 131

(1) Dont fonds de commerce du grand magasin Paris Haussmann pour un montant de 326 M€ apporté par la société SA des Galeries Lafayette le 30 juin 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

NOTE B - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
VALEURS BRUTES				
Installations techniques	19 012	877		19 889
Autres	196 964	3 943		200 907
Immobilisations corporelles en cours	2 050	20 055	547	21 558
TOTAL	218 026	24 875	547	242 354
<i>Dont virement de poste à poste</i>		547	547	
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Installations techniques	13 548	2 016		15 564
Autres	133 052	12 913		145 965
TOTAL	146 600	14 929		161 529
VALEURS NETTES	71 426	9 946	547	80 825

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE C - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
VALEURS BRUTES				
Participations (1)	48		48	
Prêts	1 639	422	297	1 764
Autres	2 531	31	8	2 554
TOTAL	4 218	453	353	4 318
VALEURS NETTES	4 218	453	353	4 318

(1) Annulation des 1 200 parts de la SARL Galfa Restauration

NOTE D - STOCKS DE MARCHANDISES ET MATIERES PREMIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Marchandises et matières premières	29 159	1 432	27 727	32 094	1 355	30 739
TOTAL	29 159	1 432	27 727	32 094	1 355	30 739

NOTE E - DETAIL DES CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Créances clients Groupe	1 036		1 036 (1)	1 463		1 463
Autres créances clients et comptes rattachés	15 970	22	15 948 (2)	14 751	25	14 726
TOTAL	17 006	22	16 984	16 214	25	16 189

L'intégralité des créances clients et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an

(1) Dont 975 K€ de produits à recevoir Groupe

(2) Dont 2 147 K€ de produits à recevoir

NOTE F - DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	287		287	311		311
Compte courant SA des Galeries Lafayette	144 295		144 295	126 614		126 614
Autres créances S.A. des Galeries Lafayette				6 695		6 695
Autres créances Groupe	5 519		5 519 (1)	5 578		5 578
Autres créances d'exploitation	30 960	34	30 926	25 811	16	25 795
TOTAL	181 061	34	181 027	165 009	16	164 993

L'intégralité des autres créances est à échéance à moins d'un an

(1) Soit compte courant d'intégration fiscale pour 1 268 K€, ristournes grossiste à recevoir pour 3 842 K€ et avoirs à recevoir pour 409 K€

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE G - DISPONIBILITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs à l'encaissement	18 178	16 836
Disponibilités	25 254	17 426
TOTAL	43 432	34 262

NOTE H - COMPTES DE REGULARISATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Charges constatées d'avance	2 298 (1)	417
TOTAL	2 298	417

(1) Dont loyers et charges locatives pour 1 800 K€

NOTE I - CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Le capital est divisé en 527 681 actions de 412 euros chacune.
100% du capital est détenu par la société 44 Galeries Lafayette.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital	217 405			217 405
Prime d'émission, de fusion, d'apport	42 006			42 006
Réserves	21 747			21 747
Report à nouveau	76 178	96 671	(89 706)	83 143
Résultat de l'exercice	96 671	103 730	(96 671)	103 730
Acompte sur dividendes (1)	(89 706)	(89 706)	89 706	(89 706)
Provisions réglementées	5 829	620	(384)	6 065
TOTAL	370 130	111 315	(97 055)	384 390

(1) Distribution d'un acompte sur dividende de 170 € par action, par décision du Président en date du 13 décembre 2019.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2019
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	362 659	370 130
Résultat de l'exercice	96 671	103 730
Distribution d'acompte sur dividendes	(89 706)	(89 706)
Variation des réserves et des provisions réglementées	506	236
TOTAL	370 130	384 390

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE J - DETAIL DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	TUP Galfa Rest.	Dotations	Reprises		31/12/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires	5 829		620	(384)		6 065
Sous total	5 829		620	(384)		6 065
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Contentieux fiscaux	6 087				(5 973)	114
Médailles du travail	573		108			681
Fournisseurs débiteurs	403		39	(4)	(21)	417
Risques sociaux	399		38	(44)	(41)	352
Risques commerciaux	310		100		(40)	370
Autres éléments	1 474	20	975	(909)	(65)	1 475
Sous total	9 246	20	1 260	(957)	(6 140)	3 429
DEPRECIATIONS						
Stocks	1 355		1 432	(1 355)		1 432
Autres éléments	41		38	(22)		57
Sous total	1 396		1 470	(1 377)		1 489
TOTAL	16 471	20	3 350	(2 718)	(6 140)	10 983
Dont : Exploitation			2 689	2 263	102	
Exceptionnel			661	455	6 038	

NOTE K - DETAIL DES DETTES FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 049
Emprunts et dettes financières divers	95	
TOTAL	95	2 049

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE L - ECHEANCIER DES DETTES

(en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018	
	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					2 049
Emprunts et dettes financières		95		95	
Dettes financières		95		95	2 049
Fournisseurs Groupe	42 105			42 105 (1)	48 275
Autres dettes Fournisseurs et comptes rattachés	176 715			176 715 (2)	152 244
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 820			218 820	200 519
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 278			8 278	6 327
Dettes fiscales et sociales	30 035	385		30 420	30 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 292			11 292	4 973
Autres dettes Groupe	1 372			1 372 (3)	2 185
Autres dettes	27 578	53	15	27 646	25 131
Autres dettes	78 555	438	15	79 008	69 396
TOTAL	297 375	533	15	297 923	271 964

(1) Dont 12 270 K€ de charges à payer

(2) Dont 765 K€ d'effets à payer et 154 601 K€ de charges à payer

(3) Compte courant groupe TVA

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE M - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes de marchandises	1 547 054	1 511 983
Production vendue de services	66 939	57 857
TOTAL	1 613 993	1 569 840

100% du chiffre d'affaires est réalisé en France

NOTE N - DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Boni de confusion TUP Galfa Restauration	1 983	
Intérêts sur crédit gratuit	(638)	(750)
Autres éléments	(1)	1
RESULTAT FINANCIER	1 344	(749)

NOTE O - DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Plus et moins valeurs de cessions et mises au rebut		(3 451)
Provisions pour risques et charges divers	6 068	(3 433)
Dotations nettes aux amortissements dérogatoires	(236)	(506)
Autres éléments	1 855	1 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 687	(5 820)

NOTE P - ANALYSE DE L'IMPOT ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat de l'exercice après impôts	103 730	96 671
Impôts sur les bénéfices	50 936	48 013
Participation des salariés	9 520	8 368
Résultat avant impôts et participation	164 186	153 052
Variation des provisions réglementées	236	506
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)	164 422	153 558

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE Q - FISCALITE LATENTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Allègement de la dette future d'impôt :		
Participation des salariés	3 048	2 881
Contribution sociale de solidarité et autres taxes	479	416
Congés payés	1 465	1 508
Autres éléments	4	226
TOTAL	4 996	5 031
Accroissement de la dette future d'impôt :		
Amortissements dérogatoires	1 942	2 007
TOTAL	1 942	2 007

Fiscalité latente calculée au taux de 32,02% au 31/12/2019 et 34,43% au 31/12/2018.

NOTE R - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERES D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE (EN MILLIERS D'EUROS)

Le montant des engagements de retraite, évalué conformément à la note 1.8., s'élève à 15 446 K€, couverts à hauteur de 4 341 K€ par une assurance collective, le solde soit 11 105 K€ s'inscrivant en engagements hors bilan.

NOTE S - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les avals et cautions donnés représentent 10 922 K€ au 31/12/2019

NOTE T - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Entreprises liées	Lien de participation	Entreprises liées	Lien de participation
Participations			48	
Créances clients et comptes rattachés	1 036		1 463	
Autres créances	149 814		138 887	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 105		48 275	
Autres dettes	1 372		2 185	

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

SASU GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE U - EFFECTIF MOYEN

	2019	2018
Cadres	582	564
Employés	1 373	1 409
TOTAL	1 955	1 973

NOTE V - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN – GL HAUSSMANN

S.A.S. au capital de 217 404 572 €
Siège social : 27, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris
572 062 594 RCS PARIS
(ci-après dénommée : la « Société »)

--oOo--

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

[.....]

L'Actionnaire unique, sur la proposition du Président et après avoir constaté que l'exercice 2019 se soldait par un bénéfice net de 103 729 668,80 € décide d'affecter comme suit ce résultat :

Bénéfice net de l'exercice	103 729 668,80 €
Report à nouveau antérieur	+ 83 142 173,08 €

Bénéfice distribuable 186 871 841,88 €

A titre de dividende, la somme de 89 705 770,00 €
(soit 170 € par action)

Au report à nouveau, le solde disponible 97 166 071,88 €

Compte tenu de la mise en paiement, le 16 décembre 2019, d'un acompte sur dividendes pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action), il ne reste aucun solde de dividende à verser à l'Actionnaire unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Actionnaire unique prend acte du fait qu' :

- au titre de l'exercice 2016, un acompte sur dividendes a été versé le 15 décembre 2016 pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action),
- au titre de l'exercice 2017, un acompte sur dividendes a été versé le 15 décembre 2017 pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action).
- au titre de l'exercice 2018, un acompte sur dividendes a été versé le 14 décembre 2018 pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action).

[.....]